



Droit des enfants sur erreur des parents

Par **azure63**, le **28/10/2011** à **20:44**

Bonjour,rrnrnDes parents ont dépensé de grosses sommes d'argent et vendu leurs biens pour des valeurs colossales (plus de 300.000 €) et cela est dû manifestement à une escroquerie dont ils ont si honte qu'ils en cachent la raison aux enfants. rnrnQuels sont les droits des enfants pour avoir des informations sur ladite grosse erreur, et savoir la somme qui reste à donner, en sachant que les enfants sont majeurs et qu'ils ont participé à réduire les dettes de leurs parents mais n'en connaissent toujours pas les raisons ?

Par **corimaa**, le **28/10/2011** à **21:04**

Vous ne pouvez malheureusement pas les forcer à vous dire la vérité mais expliquez leur que si vous étiez au courant de ce qui leur est arrivé, vous pourriez peut être les aider à se défendre. Eventuellement, dites leur qu'ils n'auront plus aucune aide de votre part s'ils ne vous font pas assez confiance pour vous expliquer leur problème.rnrnBon, facile à dire... mais à tenter car vous ne pouvez rien faire d'autre, ils sont en droit de ne rien vous dire, mais vous êtes aussi en droit de ne pas payer leurs dettes.